

Le Chartrain



Journal d'informations municipales - mars 2011

Vie municipale En ville Enfance - Jeunesse Inter-co Côté asso Culture

Retour sur images

Les 4, 5 et 6 février...



Photo Daniel Lesbats

9^e édition du festival du film « Voyage-aventure » Aux 4 coins du monde.

... Le 5 février...



2^e bourse puériculture organisée par l'association Calinou.

... Le 5 février...



Avocat, pilote d'avion ou infirmière, le Carrefour des métiers apporte chaque année des réponses aux collégiens.

... Le 14 février



Mise en place de la zone 30 dans le centre-ville.

Sommaire...

Vie municipale

- (P2) Conseil municipal du 31 janvier
- (P2) 20 et 27 mars : cantonales
- (P2) Vous aussi, sauvez des vies !
- (P3) Plan climat : l'air intérieur
- (P3) Réduisons nos consommations...
- (P3) Nouveau visage...
- (P3) Retour sur le repas des aînés

Interco

- (P4) Piscine : nouvelle vie pour l'eau

En ville

- (P5) Parcours de Chartrain...
- (P5) Nouveaux Chartrains
- (P5) Vie éco...

Côté Asso

- (P6) Handball : tourné vers les jeunes
- (P6) Courous d'Chemins...
- (P6) Du bâton à l'aiguille
- (P6) Retour sur le cyclo-cross

Culture

- (P7) A l'école du spectateur...
- (P7) Carré d'Art : le sténopé
- (P7) Concert de l'Orchestre de Chartres

Enfance Jeunesse

- (P8) Classe découverte...
- (P8) Le Deutschmobil...
- (P8) Vacances de printemps
- (P8) Soirée Aquadance

A lire aussi...

- (P4) Expression de la Majorité
- (P4) Expression de l'Opposition
- (P5) Côté Nature
- (P7) Info Net

Le Printemps des Poètes des paysages... aux mots

Mers et montagnes, îles et rivages, forêts et rivières, ciel, vents, soleil, déserts et collines, la plupart des poèmes porte la mémoire des paysages vécus et traversés. Pour célébrer les liens profonds qui unissent l'homme à la nature, le thème 2011 du Printemps des Poètes sera : « d'infinis paysages ».



Photos Les Courous d'Chemins

Le Printemps des Poètes est une manifestation nationale créée en 1999 par le Ministère de la Culture. La 13^e édition sera encore et toujours l'occasion de faire partager au plus vaste public le plaisir du poème. En France et dans plus de 65 pays, des milliers d'initiatives témoignent du succès de la manifestation. Elle mobilise tous les publics, enfants et adultes, poètes confirmés et amateurs. Ainsi, les villes s'engagent toujours davantage en proposant des événements accessibles à tous. A Chartres de Bretagne, la Médiathèque a proposé aux scolaires, associations, poètes amateurs ou résidents de l'EHPAD de la Poterie... de s'exprimer sur ce thème, chacun à sa façon.



FOUCRIT, président des Courous d'Chemins.

Ces photos ont ainsi servi de point de départ à l'imagination des enfants de CE2, CM1 et CM2 des écoles de l'Auditoire et Sainte-Marie. A partir des clichés des « randonneurs », les élèves ont été invités à s'exprimer, s'élever en utilisant la technique du *haïku*. Il s'agit d'un petit poème extrêmement bref d'origine japonaise, à forte composante symbolique. Les résidents de la Poterie ont également laissé leur esprit s'imprégner de ces paysages. Ils ont mis des mots sur leurs émotions pour accompagner les images. L'association chartraine, *Des mots pour le dire*, ainsi que Gisèle COGEZ, poète chartraine, se sont aussi prêtées au jeu en imaginant plusieurs poèmes en lien avec ces paysages infinis.

Le paysage et sa poésie se déclinent à la Médiathèque dès le 1^{er} mars avec une exposition de photographies uniques. Les marcheurs de l'association *Les Courous d'Chemins* ont mis à disposition une trentaine de souvenirs sur papier glacé. A l'occasion de randonnées ou de voyages personnels, des adhérents photographes ont réalisé des photos de paysages qui les ont marqués. Ils ont bien voulu en confier quelques-unes : « *L'idée de participer à un tel événement autour du poème et du paysage nous a séduits* », explique Loïc



Chaque photographie exposée à la Médiathèque sera ainsi accompagnée de l'empreinte d'un ou plusieurs Chartrains. Pour compléter l'exposition, deux comédiens de la compagnie Udre-Olik vous feront vivre une déambulation littéraire et théâtrale insolite le mardi 29 mars à partir de 18h30.

Tous les Chartrains sont invités à découvrir cette formidable aventure qui croise les talents et les générations.

« d'infinis paysages »
du 1^{er} mars au 2 avril
à la Médiathèque
Spectacle
de la compagnie Udre-Olik
mardi 29 mars
à partir de 18h30
Gratuit - ouvert à tous
Infos : 02 99 77 13 22

N° 11.02 mars 2011

LE CHARTRAIN

Mairie. 35131 Chartres de Bretagne

Tél. 02 99 77 13 00

commune@ville-chartresdebretagne.fr

Directeur de la Publication : Philippe Bonnin
Adjoint à la Communication : Alain Miclard
Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines
Maquette : Marina Le Calvez

Imprimé sur papier recyclé

www.hautsdevilaine.com

Conseil municipal du 31 janvier 2011

■ Aménagement - Urbanisme

. **Société Lafarge Granulats Ouest : avis sur dossier d'enquête publique.** La société Lafarge Granulats Ouest sollicite le renouvellement avec extension de l'autorisation d'exploiter une carrière de sable à Saint-Jacques de la Lande sur les sites de Lillion et les Bougrières. L'enquête publique s'est déroulée du 10 janvier au 11 février

2011. L'installation de traitements des sables de Lillion fournit aujourd'hui 25 % des besoins en sable à béton de l'agglomération rennaise soit 250 000 tonnes. Les matériaux seront traités sur l'installation et commercialisés pour la confection des bétons et préfabriqués.

Après présentation du dossier par des membres de la société Lafarge, le

Conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à cette demande.

■ Finances

. **Participation des syndicats intercommunaux et de l'EHPAD aux charges administratives - année 2011.** Une dizaine d'agents de la ville interviennent ou participent à des tâches techniques, administratives ou comptables pour les syndicats intercommunaux et l'EHPAD de la Poterie. Le Conseil municipal a fixé pour l'année 2011 les participations qui seraient versées par ces syndicats à la ville pour un montant global de 147 898 €.

■ Administration générale

. **Rapport annuel 2009 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.** Voir encadré ci-contre.

■ Personnel

. **Modification du tableau des effectifs : avancement au grade d'animateur chef suite à la réussite à l'examen professionnel de deux animateurs.** Deux agents du pôle « enfance jeunesse et sports » au grade d'animateur ont réussi avec succès l'examen professionnel d'animateur chef. Le Conseil municipal décide de transformer ces deux emplois et de modifier le tableau des effectifs avec effet au 1^{er} juillet 2011.

. **Expérimentation de l'entretien professionnel en 2011 et 2012 en remplacement de la notation.** La loi



■ Maintien du tarif de l'abonnement annuel à la Médiathèque.

mobilité du 3 août 2009 et le décret d'application du 29 juin 2010 permettent à l'autorité territoriale de remplacer à titre expérimental pour 3 ans (2010 à 2012) la notation par un entretien professionnel. Ce nouveau dispositif se distingue de la notation car il est conduit par le supérieur hiérarchique direct et ne comprend plus de note chiffrée. S'agissant d'une expérimentation elle ne s'impose pas aux collectivités. Il convient de préciser que l'entretien professionnel ne se cumule pas avec la notation.

Le décret précise les principes généraux de l'expérimentation de l'entretien professionnel (une obligation annuelle qui ne concerne que les fonctionnaires titulaires). Préalablement à l'entretien, il convient d'avoir établi un document support qui servira de compte-rendu de l'entretien professionnel, une fiche de poste pour chaque agent et la détermination de critères, en fonction du personnel à évaluer, qui permettront d'apprécier la valeur professionnelle du fonctionnaire.

Considérant l'avis favorable du Comité Technique Paritaire en date du 13 décembre 2010, la commission propose d'expérimenter sur les années 2011 et 2012 l'entretien annuel professionnel pour tous les agents titulai-

res de la ville. Le Conseil municipal adopte l'entretien professionnel aux conditions ci-dessus.

■ Médiathèque

. **Abonnement à la Médiathèque : maintien du tarif et nature des publics pour la gratuité.** Le Conseil municipal décide de maintenir à 8 € l'abonnement annuel de la Médiathèque et de confirmer la gratuité pour les bénéficiaires ci-après :

- la première année, pour tout nouvel inscrit chartrain,
- les enfants et les moins de 25 ans, les étudiants, les demandeurs d'emploi,
- les enseignants et assistantes maternelles dans le cadre d'un abonnement lié à leur activité exercée à Chartres de Bretagne,
- les bénéficiaires du R.S.A. (Revenu de Solidarité Active).

Sauf indications contraires, les décisions ont été prises à l'unanimité.

Pour en savoir plus...

Vous pouvez consulter le compte-rendu intégral du Conseil municipal en mairie aux heures d'ouverture et sur le site www.ville-chartresdebretagne.fr

Eau... rapport annuel 2009

Prix et qualité du service public de l'eau potable

Le Conseil municipal a pris connaissance du rapport annuel 2009 présenté par le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région Sud de Rennes sur le prix et la qualité de ce service. La gestion de l'eau est déléguée à la société Véolia pour la période 2008-2020. Un peu plus de 20 000 abonnés sont raccordés au réseau. 60 % de l'eau distribuée sont achetées à la ville de Rennes et 40 % sont captées aux trois sources La Marionnaise, La Pavais et Fénicat. La consommation moyenne par abonné est de 87 m³/an. Celle-ci est inférieure à la moyenne nationale.

Deux à trois prélèvements sont effectués par mois au niveau des puits de captage et du réservoir du Champ Fleury. Ces eaux sont ensuite analysées par trois laboratoires dont celui de l'École Nationale de la Santé Publique (EHESP).

Le syndicat relève que les capacités de stockage restent insuffisantes pour assurer l'approvisionnement en eau potable en cas d'interruption du fonctionnement de la production ou en cas d'incident grave sur un réseau. L'usine de production située au Champ Fleury (commune de Bruz) date de 1972. Aussi le syndicat intercommunal a décidé de rénover cette usine sur la période 2011-2014. Les objectifs de cette rénovation sont les suivants : optimiser l'exploitation en produisant 275 m³/heure sur 20 heures au lieu de 150 actuellement, remplacer la filière de décarbonatation catalytique à chaux par la soude (filtration sur billes) pour diminuer le taux de calcaire après traitement, traiter les pesticides (charbons actifs en poudre) et ramener les pertes en eau à plus ou moins 5 %.

En 2010, le prix de l'eau potable (hors assainissement) revient à 2,31 € hors taxe par mètre cube soit 276 € hors taxe pour une consommation de 120 m³.

20 et 27 mars 2011

Elections cantonales

Tous les électeurs chartrains sont invités à voter lors des prochaines élections, les dimanches 20 et 27 mars 2011. Ces élections cantonales permettront de renouveler les conseillers généraux élus en 2004.



Voter... en pratique

Pour pouvoir voter en 2011 à Chartres de Bretagne, il faut être inscrit sur les listes électorales de la commune. Cette inscription doit obligatoirement avoir été faite avant le 31 décembre 2010.

■ Le scrutin aura lieu : les dimanches 20 et 27 mars de 8h à 18h.

■ A Chartres de Bretagne, on compte six bureaux de vote, répartis en deux salles situées en mairie :

- Bureaux n° 1, 2 et 3 : salle du Conseil municipal
- Bureaux n° 4, 5 et 6 : salle polyvalente V. Basch (accès à l'arrière de la mairie).

Le numéro de votre bureau de vote est inscrit à droite sur votre carte d'électeur.

■ Au moment de voter, l'électeur présente une pièce d'identité ainsi que sa carte électorale. S'il n'est plus en possession de sa carte d'électeur, il pourra néanmoins voter. Il devra présenter une pièce d'identité au secrétariat pour vérifier son inscription sur les listes électorales.

La carte électorale

- Pour les inscriptions effectuées courant 2010, la carte électorale sera envoyée à l'électeur par courrier, la première quinzaine de mars et au plus tard 3 jours avant la date du scrutin. Toutefois, si vous n'avez pas reçu

vos cartes dans ce délai, n'hésitez pas à contacter le service « élections » de la mairie. Si la carte comporte une erreur, il convient également d'en avvertir la mairie. Les cartes qui n'ont pu être distribuées à leur titulaire avant le scrutin sont remises le jour du scrutin



■ Carte tricolore à présenter aux prochaines élections.

au bureau de vote de l'électeur, sur présentation d'une pièce d'identité.

- La carte électorale est valable jusqu'à son remplacement par la suivante, ce qui intervient lors des opérations de refonte des listes électorales, en général tous les 3 à 5 ans. A Chartres de Bretagne, la prochaine refonte aura lieu en 2012. Jusqu'à cette date, votre ancienne carte (exemple ci-dessus) est valable pour l'ensemble des scrutins.

- En cas de perte ou de vol de la carte d'électeur : il n'est pas délivré de duplicata. L'intéressé peut demander à la mairie une attestation d'inscription sur les listes électorales.

Renseignements :
Service « accueil-élections »
de la mairie au
02 99 77 13 00.

■ Vous aussi, sauvez des vies !

Une collecte de sang est organisée le vendredi 4 mars par l'amicale des donneurs de sang de Chartres de Bretagne. Pour satisfaire les besoins des 500 000 malades transfusés chaque année en France, l'Établissement Français du Sang (EFS) compte sur la générosité des donneurs. 9 000 dons sont nécessaires chaque jour en France, dont 550 en Bretagne.

Le don est un geste simple qui dure environ 1 heure. Avant chaque don, un médecin de l'EFS réalise un entretien confidentiel avec pour principe essentiel de respecter la sécurité du receveur et du donneur. Puis le prélèvement est effectué à l'aide de matériel stérile et à usage unique. Le don se termine par une collation conviviale.

Pour donner son sang, il faut être âgé de 18 à 70 ans, être en bonne santé et ne pas se présenter à jeun.



En raison des élections cantonales, le Maire étant candidat, il n'y a pas d'éditorial dans Le Chartrain.

■ Réduisons nos consommations d'électricité

Le 14 décembre dernier, le préfet de la Région Bretagne et le président du Conseil régional ont signé le *Pacte électrique breton*. Il repose de manière indissociable sur trois axes clés : la maîtrise des consommations d'électricité, le développement des énergies renouvelables et la sécurisation de l'approvisionnement électrique. Dans ce cadre, une convention a été signée avec Voltalis, société spécialisée dans les systèmes d'ajustement diffus développant le dispositif BluePod.

Destiné aux habitations chauffées au tout électrique, le BluePod est un petit boîtier qui s'installe sur le tableau électrique de votre logement. Il permet à la fois de mesurer les consommations électriques, de les suivre de façon détaillée en temps réel par usage et à distance via internet, et de moduler la consommation des appareils les plus gourmands tels que les radiateurs, le chauffe-eau... Ces modulations sont brèves : elles préservent le confort tout en permettant la réalisation d'économies (jusqu'à 10 % sur la facture annuelle).

Le fait de participer à l'effort de soulagement du réseau contribue à ce que l'on nomme « l'effacement diffus ».

Comment faire ?

Pour bénéficier de ce dispositif économique et écologique :
 ■ Rendez-vous sur www.voltalis.com
 ■ ou contactez le 01 49 06 47 00.

L'installation a lieu sur rendez-vous, elle est gratuite, dure environ une heure et s'adapte à tous les types de chauffages électriques.

Plan climat

Limiter la pollution de l'air intérieur

Nous passons en moyenne 22h sur 24 dans des lieux intérieurs : logements, bureaux, écoles, transports... Or, l'air intérieur est aujourd'hui plus pollué que l'air extérieur. Un certain nombre de ces polluants provient des produits ménagers. Afin de sensibiliser les Chartrains à ces risques, la ville, en collaboration avec la Maison de la Consommation et de l'Environnement, propose une exposition du 28 mars au 4 avril ainsi qu'une conférence grand public le 30 mars au Pôle Sud.



Cette action s'inscrit dans le cadre de la Semaine nationale du développement durable, du 1^{er} au 7 avril. Depuis près de 10 ans, la municipalité de Chartres de Bretagne s'est engagée dans une démarche de développement durable avec un souci marqué pour la protection de l'environnement et une maîtrise des consommations énergétiques. En 2009, le Conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé les termes de la convention des Maires pour le climat. Par cette convention, la commune s'engage à réduire d'au moins 20 % les émissions de CO₂, de 20 % la consommation d'énergie fossile en produisant au moins 20 % d'énergie renouvelable sur son territoire d'ici 2020.

« Le thème de la pollution de l'air intérieur s'inscrit dans notre démarche globale parce que la préservation de la santé n'est pas dissociable de la protection de l'environnement », explique Michelle LAVERGNE, conseillère déléguée au développement durable. Le volet éducation au développement durable par l'utilisation raisonnée de produits ménagers entre dans les objectifs de la municipalité.

Loin d'imposer un discours alarmiste et culpabilisant, la Maison de la Consommation et de l'Environnement (MCE) informe sur les types de produits dangereux, les risques pour la santé et propose une liste d'idées pratiques : « Aérer son intérieur chaque jour, ne pas multiplier les produits... beaucoup de conseils viennent de nos grands-mères et relèvent du bon sens ! », souligne Erik ZILLIOX, intervenant de la MCE.

Donnons l'exemple...

Si chacun peut agir dans sa maison, la sensibilisation des professionnels de l'hygiène est essentielle ! Les agents des services sport, hygiène/restauration ainsi que le personnel de la piscine de La Conterie et de l'EHPAD de la Poterie, bénéficieront également d'une information sur ce thème, par un professionnel de la MCE, le mardi 5 avril.

« A Chartres, dans le service hygiène et restauration, les stocks de produits d'entretien agressifs sont épuisés. Nous expérimentons dorénavant différentes substances écolabel ou éco-certifiées tout aussi efficaces. Nous utilisons également des appareils de dosage pour

limiter les quantités consommées. Cette formation va compléter notre démarche de protection de l'environnement et de la santé des agents », précise Claire PIGNON, responsable du pôle administration générale, hygiène et restauration.

Par ces différentes actions, la commune poursuit son engagement et contribue à limiter la pollution de l'air intérieur dans les lieux fréquentés par les Chartrains.

Pour en savoir plus...

- Retrouvez tous les conseils liés à l'entretien de la maison : dans l'exposition présentée dans le hall du centre culturel du 28 mars au 4 avril,
- dans différents ouvrages de l'écothèque à la Médiathèque.
- Venez nombreux à la conférence gratuite proposée par la MCE le mercredi 30 mars de 14h30 à 17h30 au Pôle Sud.

Informations :

www.mce-info.org
rubrique « santé-environnement »

■ Nouveau visage Service aménagement et urbanisme

L'accueil du pôle aménagement urbanisme et travaux est largement sollicité par les particuliers et les professionnels pour des demandes de permis de construire pour une maison individuelle ou une extension, des déclarations préalables pour une clôture ou un abri de jardin, des consultations du cadastre...

Afin d'optimiser l'accueil des Chartrains, le service est renforcé depuis quelques mois. Dorénavant, Laetitia GAUTIER accompagne Christelle MOCHET dans les missions d'accueil physique et téléphonique. Elles informent et conseillent particuliers et professionnels sur tous les projets liés à la réglementation de l'urbanisme ou aux projets communaux. Elles assurent le pré-examen des dossiers d'urbanisme en coordination avec la responsable du service, Virginie CONVERS, le directeur du pôle, Denis LEVREL et l'adjoint en charge de l'aménagement, Bertrand DELOFFRE.



■ Laetitia GAUTIER et Christelle MOCHET.

Contact :

Pôle aménagement-urbanisme-études et travaux
Mairie (accès par la rue St-Anthème)
ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Tél. 02 99 77 13 30 - urbanisme@ville-chartresdebretagne.fr

■ Retour sur... Le repas des aînés

Dimanche 30 janvier dans l'Atrium du Pôle Sud, 360 Chartrains de plus de 70 ans ont répondu à l'invitation du Centre Communal d'Action Sociale pour le traditionnel repas de nouvelle année organisé depuis 1995.

Après un accueil officiel par Philippe BONNIN, maire de Chartres et président du CCAS, puis de Michelle COURTET, adjointe aux Affaires Sociales, nos aînés ont partagé un déjeuner très convivial, ponctué de chants et de musiques, animé par le groupe CRISTAL. A l'issue du repas, nombreux étaient les danseurs sur la piste, emportés par un madison ou une valse.



Etat CIVIL...

Naissances

- 3 décembre 2010
Louis HAMON
1, avenue de la Chaussairie
- 1^{er} janvier
Théo LEBESNERAIS
1, rue du Callouët
- 8 janvier
Alban FORTIN
1, mail Galilée
- 12 janvier
Éléonore POIRIER
2, rue Berthe Morisot
- 14 janvier
Lou-Anne CORMIER
5, rue Louis Lumière
- 21 janvier
Arielle ABSIRE
9, allée Beethoven
- 21 janvier
Youmna ROUBI
43, rue des Fours à Chaux
- 29 janvier
Clémentine YARDIN
5, avenue de la Chaussairie
- 8 février
Camille JOULAIN
8, avenue de la Marionnais

Agen DA...

- Lundi 28 février à 18h30
Conseil municipal : débat d'orientation budgétaire.
Salle du Conseil.
- Vendredi 4 mars
Don de sang.
De 14h30 à 19h
salle Victor Basch.

- 12 et 13 mars
Course cycliste Louison Bobet.
- Samedi 19 mars à 20h30
Concert de printemps par l'Orchestre de Chartres de Bretagne.
Pôle Sud.

- Mercredi 30 mars
Conférence grand public au Pôle Sud de 14h30 à 17h30 sur la pollution de l'air intérieur. (voir ci-contre)

à... CÔTÉ

A Saint-Erblon

■ Les Randofolies...
Seconde édition du salon de la randonnée et des sports au naturel : des exposants, des conférences, des films, des randonnées de tous types...

1^{er}, 2 et 3 avril 2011
Programme sur www.salon-rando-sainterblon.com.

Piscine de La Conterie

Une nouvelle vie pour l'eau

Chaque jour en moyenne 780 baigneurs viennent profiter des différents bassins de la piscine intercommunale de La Conterie. Soumise à des règles d'hygiène très rigoureuses, l'eau de la piscine est régulièrement renouvelée. Mais que devient-elle ?

Brasse coulée, plongeon ou barbotage, la piscine de La Conterie offre de multiples loisirs d'eau. Celle-ci provient directement du réseau d'eau potable soit 30 litres d'eau par jour et par baigneur. Elle est ensuite traitée (chlore) puis chauffée pour répondre aux exigences des normes en vigueur (Arrêté du 7/04/1981 fixant les dispositions techniques applicables aux piscines).

« L'eau des bassins est sans cesse renouvelée. Avec l'eau des douches et de l'entretien des locaux, ce sont près de 50 m³ par jour qui sont ainsi évacués via les canalisations d'eaux usées vers la station d'épuration intercommunale Val de Seiche et d'Ise basée à Saint-Erblon », précise Nicolas FOLL, directeur de la piscine. Dans un souci de protec-

tion de l'environnement, les membres du syndicat intercommunal de La Conterie souhaitent modifier ce cycle en optant pour la déchloration de cette eau de renouvellement des bassins.

Le chlore évaporé !

Le chlore est un désinfectant très efficace. Il vient à bout des virus, des champignons, des déchets organiques amenés par les baigneurs ou l'environnement de la piscine. Cependant, cette eau de baignade a un effet néfaste sur le bon fonctionnement d'une station d'épuration. En effet, le chlore détruit aussi les bactéries utiles qui se nourrissent de la matière organique à dégrader : « La solution est donc de rediriger l'eau de baignade vers le réseau d'eau pluviale après déchloration. L'eau des



■ Emplacement des futurs bassins de déchloration de l'eau.

douches et de l'entretien (non chlorée) continue d'être traitée à la station de Saint-Erblon », poursuit le directeur. Ainsi, trois bassins de déchloration, d'une capacité de 20 m³ chacun, vont être creusés derrière la piscine. Après un passage successif de l'eau dans ces bassins grâce à une suite de cascades, le chlore s'évapore naturellement sous 48 heures. Les eaux de baignade, soit 20 m³ par jour, sont ainsi évacuées sans risque d'atteinte au milieu naturel.

L'utilisation d'une partie de cette eau est envisagée pour l'arrosage des espaces verts et massifs de fleurs des sites de La Conterie et du Pôle Sud.

Cet ouvrage combine des enjeux environnementaux et paysagers. Le dernier bassin se verra transformé en espace de vie avec des plantes aquatiques et des poissons. Ces espèces contribueront à agrémenter visuellement ce plan d'eau et constitueront des bio-indicateurs de la qualité de l'eau.

■ Portes ouvertes « métiers »

La Faculté des métiers de Bruz accueille 3 600 jeunes en formation professionnelle par alternance dans 15 secteurs d'activité. Elle ouvre ses portes le samedi 19 mars 2011 de 9h à 17h. C'est l'occasion de s'informer sur les formations proposées : les métiers du bois, du bâtiment, de l'électricité/électronique, de l'informatique, de l'hôtellerie-restauration, de la mécanique, des services, de la vente ainsi que les métiers de bouche... Les formateurs, professionnels et apprentis seront présents pour répondre aux questions et faire connaître les conditions d'accès à la formation par alternance.

Campus de Ker Lann
rue des Frères Montgolfier à Bruz
Tél. 02 99 05 45 45.

■ Broyage des végétaux

Protéger vos arbustes et vos plantes en utilisant du paillage plutôt que des produits phytosanitaires nocifs ! Le paillage empêche les mauvaises herbes de pousser et permet également de conserver l'humidité du sol plus longtemps. Pour ceux qui ne possèdent pas de broyeur à végétaux, la commune renouvelle l'opération broyage. Le samedi 5 mars apportez vos déchets de tailles aux agents communaux des services techniques et repartez avec du paillage « tout frais » !

- **Lieu** : site de l'ancienne station d'épuration, à côté de la déchèterie.
L'opération sera effectuée gratuitement par des agents communaux.

- **Horaires** : de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Vie Municipale

Expression de la majorité

Education Nationale : la fin du service de proximité

En décidant de relocaliser l'Inspection de circonscription présente à Chartres depuis plus de vingt ans vers l'Inspection Académique quai Dujardin à Rennes, l'Éducation Nationale poursuit sa politique engagée par l'État depuis 2008.

Ce service de proximité, comme celui du Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED) et du Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) hébergés sur notre commune, sont fortement appréciés par les enseignants mais aussi par les élus des dix communes concernées et les familles. Cette décision, sans aucun échange préalable avec les élus, ne répond qu'à un seul critère, celui de la restriction budgétaire

engagée par l'Éducation Nationale depuis plusieurs années. Les 16 000 suppressions de postes de fonctionnaires de cette institution pour la rentrée 2011, alors qu'il est annoncé une augmentation du nombre d'élèves, présagent déjà des difficultés pour la rentrée prochaine.

Les objectifs annoncés de classes surchargées, du non-accueil des enfants de moins de trois ans, des enseignants remplacés par des stagiaires quasiment sans formation pédagogique préalable,

de moins d'enseignants spécialisés et d'Auxiliaires à la Vie Scolaire (AVS) pour les enfants en difficulté ou handicapés doivent nous interroger sur la mission de l'école publique qui doit être au cœur des priorités de notre pays.

Depuis 2003, à travers le Projet Éducatif Local (PEL), la commune a souhaité réunir tous les acteurs éducatifs (parents, enseignants, associations, professionnels de l'enfance, de la jeunesse...) ; ils travaillent ensemble pour permettre de rendre l'enfant acteur de

son éducation, l'accompagner dans la construction de sa personnalité, dans l'apprentissage de la vie collective de la cité, en favorisant l'égalité des chances et dans le respect des valeurs de laïcité.

Avec la réflexion engagée autour des rythmes scolaires, nous craignons fort que ce soient les collectivités territoriales qui, une fois de plus après le service minimum, devront assurer des missions précédemment portées par l'Éducation Nationale.

J. ABIVEN, M. BABOUR, P. BONNIN, D. BONNIOU, J.L. COUDRAY, M. COURTET, C. DEHOUX, MN. DELANOE, B. DELOFFRE, M. DESREZ, JY. DOMALAIN, R. GAUTIER, JF. GOALEC, D. JOALLAND, R. JOUET, M. LAVERGNE, E. LE MOINE, R. LHERMENIER, MM. LOUIS, A. MICALARD, JP. MUTSHE, N. NICOLLE, F. POULAIN, R. THOMAS, J. TRIBODET.

Expression de l'opposition

Le recyclage des informations

Malgré un Grenelle de l'environnement en perte de vitesse depuis la crise économique, l'écologie demeure un sujet porteur et important d'un point de vue commercial. Nous pouvons tous constater que les thèmes tels que les énergies renouvelables ou le respect de l'environnement sont récurrents et donc régulièrement évoqués dans les médias télévisuels et radiophoniques, les articles de presse, les conférences, les communications commerciales...

Le niveau local ne fait pas exception à cette tendance. Le journal de notre commune, le Chartrain, a proposé dans neuf numéros sur les quatorze derniers,

au moins un article y faisant référence (panneaux photovoltaïques, biomasse, géothermie...), sans compter le côté nature.

Ainsi, l'éolienne implantée sur notre commune à côté de l'ensemble sportif est même citée dans la campagne cantonale de 2011 alors qu'elle est installée depuis 2007 ! Petit rappel des faits : pour une production négligeable de 12 kW, son coût pour la commune s'est élevé à 76 600 € HT, auquel il faudrait ajouter les 45 000 € versés à un opérateur téléphonique au titre d'indemnité. Il convient en effet de se rappeler qu'à l'origine son installation

ne doit pas plus à une volonté de production d'énergie renouvelable qu'au besoin d'utiliser une fondation en béton initialement prévue pour une antenne de radio-télécommunications, dont le projet a dû s'arrêter suite aux inquiétudes et à la mobilisation des riverains.

Avec un coût total de plus de 120 000 € HT, un calcul simple du ratio coût/production peut laisser espérer un amortissement d'ici 2040, ceci sans prendre en compte la maintenance des pièces mécaniques ; le retour sur

investissement sera donc encore plus lointain.

Chartres peut effectivement se targuer de posséder la première éolienne pédagogique du secteur. On peut aussi aisément comprendre que les autres communes auront investi à juste titre dans des installations plus rentables et moins coûteuses. Les investissements communaux dans ce domaine semblent pourtant rayonner au-delà du territoire : il n'y a pas que les énergies qui soient renouvelables... les informations aussi !

C. CARET, L. COSTA-MAUDIEU, P. FOGLE, S. LE JEUNE.

Précisions de la majorité

Conformément à la réponse ministérielle (relative à la question parlementaire écrite N°5387) indiquant qu'il « convient de remarquer que la libre-expression des minorités dans les bulletins municipaux ne fait pas obstacle à l'exercice du droit de réponse dans le même bulletin », la majorité municipale apporte les précisions suivantes :

Nous ne ferons pas de discussion juridique sur l'usage du droit d'expression de l'opposition dans un journal communal avec pour but d'engager une polémique sur un thème tiré du journal électoral d'un candidat aux cantonales. L'approche présentée du développement durable et donc des énergies renouvelables semble réduite à des questions financières. Cette approche ne regarde que l'opposition. Avec cette logique, nous l'invitons à calculer le temps de retour sur investissement de tous les équipements et services aux Chartrains.

L'opposition tente surtout de faire croire que la majorité cache des informations aux Chartrains. Pour que chacun se construise un point de vue réellement objectif, nous invitons tous les Chartrains qui le souhaitent à consulter les journaux communaux de mars 2002, novembre 2006 et décembre 2006.

Parcours de Chartrain

S'occuper des autres, cela empêche de vieillir !

Le 15 novembre dernier, un personnage incontournable de la vie locale chartraine fêtait ses 90 printemps. Gaby HINAULT affiche un parcours étonnant : sportif de haut niveau, ancien résistant pendant la seconde guerre mondiale, conseiller municipal, conseiller Sage, engagé dans de nombreuses associations... mais également verbicruciste* !



Un parcours de sportif !

Le basket-ball reste sa discipline de prédilection. Il marque ses premiers paniers à l'âge de 14 ans. Il connaît un parcours édifiant au Stade Rennais, à l'AS Bayeux puis à l'Espérance à Chartres de Bretagne. S'il ne joue plus depuis seulement 15 ans, il est encore investi dans le club chartrain et membre à vie du Conseil Régional d'honneur de la Ligue de Bretagne de basket-ball. Ce grand sportif a également pratiqué le handball à 11, l'athlétisme, le volley-ball et le tir à la carabine.

Jouer avec les mots

Son dernier « hobby », Gaby l'a trouvé dans la création de mots croisés, il est devenu verbicruciste : « Je choisis un thème et je me lance. » Dans chacune de ses grilles on trouve des rues ou des lieux-dits de la commune. L'une d'elles dissimule les noms des élus chartrains. Gaby affiche un grand attachement à sa commune et son agenda est toujours très rempli : « J'aime être actif. S'occuper des autres, cela empêche de vieillir ! » conclut-il. Et nous le croyons volontiers !

Alors, testez vous aussi vos connaissances en remplissant la grille ci-contre ! La solution sera publiée dans le Chartrain du mois d'avril.

*Créateur de mots-croisés.

Mademoiselle était originaire du nord (Noyon), Monsieur du sud (Oran), ils se sont connus sur le front de la guerre 14-18. Puis, le petit Gabriel HINAULT est né en 1920 dans le Centre, près de Chartres en Eure-et-Loir. bercé par ce croisement des cultures, il baigne aussi très vite dans la vie associative à travers l'engagement de ses parents dans le sport et l'animation locale.

En 1933, la famille HINAULT s'installe à Rennes. Juste avant la guerre, Gaby « entre aux PTT » et prend la casquette de postier. Sous l'occupation, bravant les interdits, il intercepte des lettres de dénonciation destinées à la milice. Des actions secrètes et risquées

qu'il ne révélera que 40 ans plus tard, le privant de la reconnaissance officielle d'ancien résistant (réseau du C' Heurtier) et ancien combattant volontaire.

C'est en 1978 que Gaby s'installe à Chartres de Bretagne. Il y accompagne l'équipe municipale durant deux mandats. Plusieurs années plus tard, en 2003, il est élu au Conseil des Sages, auquel il appartient toujours aujourd'hui. Son engagement associatif est aussi riche puisque qu'il est membre de nombreuses associations sur la commune : Chartres-Newcastle West, Mémoire du Pays Chartrain, Donneurs de sang, Génétique Chartraine...

Les lieux-dits chartrains

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A												
B												
C												
D												
E												
F												
G												
H												
I												
J												
K												
L												

Horizontalement :

A) Enfermer. B) Une de nos adjointes y réside - Rayon - Lettre. C) Aride - Style de musique - Points cardinaux opposés. D) Vieille note - Armée féodale - Habillé. E) Possède la plus grande usine de Bretagne - 2 fois cinq. F) Créateur de l'École Normale Supérieure de Sèvres - Soutien de navire - Note. G) Métal blanc - Astate. H) Fondateur de l'Oratoire d'Italie - Épreuve de l'émotion. I) Voie publique - Plaque métallique. J) Sur la Tille - Ancien magistrat - Ancienne Citroën. K) Largeur d'étoffe - C'est-à-dire - Ferrure. L) Site chartrain le plus touristique.

Verticalement :

1) Devenue chartraine en 1974. 2) Fleuve nordique - Article étranger - Tradition. 3) Fleur royale - Ado - Saint de Normandie. 4) Femme douée - Fin de verbe. 5) Possède la nouvelle piscine. 6) Cité antique - Capucin - Cri de charretier. 7) Laïus - Pronom possessif. 8) Vallée fluviale - Saint du Léon. 9) Amende - Adjectif possessif - Pronom personnel. 10) Religieux abrégé - Publiée - Utile au dessinateur. 11) Favorisé - Gratification à la belote. 12) Ont été abandonnés en 1889.

Nouveaux Chartrains

Près de 70 nouveaux habitants ont assisté, vendredi 28 janvier, à une cérémonie de bienvenue dans la salle du conseil municipal de la mairie en présence de Philippe BONNIN et des adjoints. Catherine, Yvon et leurs trois enfants sont arrivés l'été dernier. Ils sont bretons mais viennent d'Isère où ils vivaient depuis 4 ans : « C'est un retour aux sources. Nous cherchions à nous établir dans une commune proche de Rennes et disposant d'un collège. Nous avons été séduits par le côté « vert » de la ville qui offre également de nombreux atouts en sports et loisirs », souligne le père de famille. Les nombreux sentiers piétonniers n'ont déjà plus de secret pour eux !



L'offre de services a également séduit Edith et Nicolas qui ont choisi de s'installer avec leurs enfants à Chartres de Bretagne en 2010. Cette réception fut une occasion privilégiée pour les nouveaux habitants de rencontrer les élus ainsi que les agents des services municipaux.

Côté Nature

Il faut nourrir la terre

Pour améliorer la qualité des espaces verts de la ville et répondre aux objectifs de développement durable, les jardiniers ont abandonné l'utilisation des engrais chimiques de synthèse. De nouvelles pratiques ont vu le jour : elles permettent de rendre le sol vivant, riche de milliers de vers de terre. Désormais, dans les massifs d'arbustes et de plantes annuelles, une terre noire, meuble et fertile permet d'obtenir de belles plantes saines et vigoureuses. Les techniques « miracles » dans les espaces publics auront le même effet dans vos jardins.

Quelques conseils

■ Un sol ne doit jamais être laissé à nu. Il faut pouvoir le protéger des aléas climatiques tels que la sécheresse, mais aussi penser à nourrir les êtres vivants du sol avec de la matière organique. Dans cette optique, l'utilisation de la technique du « mulch », qui consiste à étaler sur le sol un matériau permettant de limiter la levée des mauvaises herbes



■ La grelinette, nouvel outil pour les jardiniers.

bes fait merveille, que ce soit dans vos massifs arbustifs ou dans vos potagers.

■ Les produits végétaux pouvant être étendus sur le sol, sont nombreux (tonte de gazon en fine couche, feuilles, copeaux de bois, paille...). Les engrais verts sont aussi très efficaces car ils restituent au sol sous forme d'humus leurs matières organiques. Les plus courants sont la phacélie et la moutarde.

■ Recycler au maximum tous les déchets végétaux dans vos composteurs ou « lombricomposteurs » : vous obtiendrez de « l'or noir » (compost) qui fera le bonheur de votre terre.

■ Comme les agents communaux, vous pouvez utiliser des outils respectueux du sol tels que « la grelinette ». Elle permet d'ameublir la terre sans la retourner, contrairement à une bêche, en préservant ainsi l'écosystème du sol.

Vie éco

Electre THL

Thierry LESCOUEY, artisan électricien, est nouveau résident à Chartres de Bretagne. Formé à tous types de travaux d'électricité générale pour les entreprises, les particuliers et le patrimoine ancien, il propose une solution adaptée à chaque demande : « L'installation électrique d'une maison de A à Z, depuis le compteur jusqu'à la distribution. » Il s'attache à proposer des installations respectueuses du bâti existant et économes en énergie comme des ampoules basse consommation, détecteurs de présence...



Il développe également des propositions en domotique qui « permettent de rendre la maison communicante » ! Cette technologie vise à apporter des fonctions de confort (éclairage, chauffage), de gestion d'énergie (programmation), de sécurité (alarmes)...

Electre THL -
Thierry LESCOUEY
Tél. 09 52 56 42 96
ou 06 85 28 07 79.
thierry.lescouey@free.fr

Le site de La Conterie

L'aménagement du site de La Conterie permet, depuis 2008, l'implantation d'entreprises tertiaires. C'est le cas de l'entreprise Scoop Voyage, au 7 rue Léo Lagrange, agence de voyage spécialisée dans le tourisme d'affaires qui emploie 12 personnes (02 99 32 16 00).

Créée en janvier 2005 et implantée en 2010 au 11, rue Léo Lagrange, la société Latitude Ouest Informatique propose, exclusivement aux entreprises, un système d'information en adéquation avec leurs besoins : bureautique, réseaux, serveurs, postes en client

léger, sauvegarde, sécurité et diverses applications (02 99 04 72 75).

Le site de La Conterie accueille également l'agence commerciale d'Ille-et-Vilaine de l'entreprise nationale MABEO Industrie, spécialisée dans l'équipement et les fournitures pour l'industrie (02 99 14 66 36).

Au 11 de la rue Léo Lagrange, l'activité de l'entreprise BRITEL est tournée essentiellement vers la téléphonie d'entreprise et ses périphériques (02 99 13 23 33).

Handball Un club tourné vers les jeunes

Le club Espérance handball de Chartres de Bretagne vient de recevoir le label « Simple » de la Fédération française de handball pour son école de hand. Ce label reconnaît le travail et l'organisation du club autour de ses plus jeunes licenciés.

En cette fin d'après-midi d'hiver, l'ambiance de la salle des sports est plutôt réchauffée ! Les jeunes handballeurs chartresains de moins de 15 ans débutent l'entraînement du mardi avec leur éducateur Mohamed BOULAHID : « L'objectif est d'apprendre en prenant du plaisir ; l'acquisition de gestes techniques passe par des jeux ou des relais ludiques. » Les entraînements se succèdent avec de jeunes joueurs très motivés : « Lors de mon arrivée en 2008, le club ne comptait que 7 enfants de moins de 12 ans et aujourd'hui, ils sont 45 jeunes entre 9 et 14 ans », ajoute Mohamed.

■ Séance d'entraînement pour le groupe des moins de 15 ans.



Le club compte deux équipes mixtes de moins de 12 ans. « A la prochaine saison, nous espérons la création d'une équipe de moins de 9 ans et d'une équipe féminine de moins de 14 ans, » ajoute Jean-Yves LARMET, vice-président du club.

Des joueurs couronnés de succès !

Bien entendu, l'exemplarité du parcours de l'équipe de France n'est peut-être pas étrangère à cette recrudescence de joueurs de la discipline. Cependant, le club chartresain a mobilisé ses efforts dans les démarches d'accueil de jeunes licenciés et dans l'encadrement des séances. C'est à ce titre que le club chartresain a été distingué par la Fédération française de handball avec le label Simple. « A travers les compétences de notre entraîneur, l'acquisition de matériel pédagogique adapté



Contact :
Président : Dominique TRUBERT
02 99 77 10 88
chartres.handball@laposte.net

ou encore l'implication des plus grands auprès des débutants, notre souhait est de proposer les outils et pratiques nécessaires pour optimiser la formation des jeunes dans un bon esprit sportif », ajoute Dominique TRUBERT, président de l'Espérance handball.

Ces bonnes conditions ont eu également des répercussions sur les résultats en compétition : « Les équipes de filles (moins de 18 ans et moins de 16 ans) notamment, affichent d'excellents résultats en championnats départementaux. Pour les plus jeunes, on observe aussi une nette progression des résultats », complètent Séverine CORFMAT et Fred GOURDAIS, les deux secrétaires du club. Pour parfaire ce tableau, deux jeunes handballeuses chartresaines de 12 et 13 ans participeront à un stage à Dinard, en vue d'une éventuelle sélection pour constituer une équipe départementale. Quatre autres jeunes participent également aux détectations du Comité 35 de handball.

Au regard de ces succès, l'association Espérance handball a le vent en poupe et tous les adhérents qu'ils soient joueurs, membres du bureau, encadrants ou coaches, continuent de se mobiliser pour faire partager leur passion du sport.

Courous d'Chemins Marchons nordique !



■ Départ d'une séance de marche au parc de loisirs.

En septembre dernier, l'association chartreuse Les Courous d'Chemins développait une nouvelle activité : la marche nordique. Depuis, le petit groupe d'une vingtaine de Chartresains adepte de ce sport, s'étoffe un peu plus à chaque rendez-vous au parc de loisirs.

Des forêts, des plaines, des marais... la Finlande est le berceau de la marche nordique qui connaît un formidable succès en France depuis la fin des années 90. Initialement, elle était pratiquée en été par les skieurs de fond, qui y voyaient un excellent moyen de continuer leur entraînement hors saison hivernale.

L'association chartreuse de randonnée pédestre a rapidement été conquise par la discipline et la propose maintenant à ses membres : « Patrick BRISSET, l'un

de nos adhérents, a été formé à l'encadrement et l'apprentissage de cette discipline sous l'égide de la Fédération de randonnée pédestre. Avec lui, nous nous retrouvons le mardi soir et le dimanche matin au parc de loisirs pour une séance », souligne Loïc FOUCRIT, président des Courous d'Chemins.

Si la marche nordique s'adresse à tous quel que soit l'âge ou la condition physique, elle nécessite en revanche une bonne maîtrise de la technique initiale ainsi qu'une bonne coordination des gestes : « Le principe est d'accentuer le mouvement naturel des bras pendant la marche et de propulser le corps vers l'avant à l'aide de deux bâtons qui permettent d'aller plus vite et plus loin. Tout le corps entre en action pendant la marche », explique à son tour Patrick BRISSET.

Les bâtons « nordiques » sont différents des bâtons de marche standards. Ils sont faits à partir de fibre de verre et de carbone, ce qui permet d'absorber les secousses : « Douce avec les arti-

culations, la marche nordique mobilise néanmoins près de 90 % de la chaîne musculaire du corps et améliore les capacités cardiovasculaires et respiratoires », ajoute Patrick BRISSET. De plus, chaque séance proposée par l'association débute toujours par un échauffement musculaire et se termine par des étirements de récupération.

Si l'aventure vous tente, retrouvez le groupe de marcheurs des Courous d'Chemins le mardi à 19h30 ou le dimanche à 9h à l'entrée du parc de loisirs et accompagnez-les dans la commune et sur les bords de Seiche.

Pratiquée en groupe, la marche nordique permet de vivifier à la fois le corps et l'esprit, le tout dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Contact :

Courous d'Chemins
Président Loïc FOUCRIT
06 48 29 08 44
courousdchemins@gmail.com

Initiative : du bâton à l'aiguille

Le twirling-bâton chartresain connaît de nombreux succès sportifs pour ses équipes, ses duos et ses solos. L'aspect esthétique des chorégraphies représente une part non négligeable dans l'évaluation des athlètes. Pour chaque compétition, les « twirlers » sont habillés de justaucorps confectionnés par les membres de l'association. Jusqu'en 2010, la présidente du club, Mady TARDIF, et la vice-présidente, Germaine BURGAZZI, en avaient la charge.

Il y a quelques mois, une commission « justo » s'est montée : « L'objectif est de faire participer les jeunes à ce travail. Trois d'entre elles, Méghane,

Fanny et Justine s'impliquent dorénavant dans le choix des tissus, des couleurs et des modèles et s'emploient ensuite à la confection », souligne la présidente. Ainsi, chaque dimanche, quelques mamans, un papa et les trois

jeunes filles se retrouvent au siège de l'Espérance pour une séance couture : « Chaque justaucorps est confectionné sur mesure. On mesure, trace et découpe minutieusement les patrons de papier avant d'assembler les tissus », ajoute Mady.



■ Atelier de confection des justaucorps.

Ainsi, depuis plus de 15 ans, les « twirlers » chartresains affichent chaque année avec fierté des tenues uniques. Aujourd'hui, l'association possède une caverne d'Ali Baba de plus de 200 pièces.

Retour sur...

le cyclo-cross



Une cinquantaine de participants était au rendez-vous du traditionnel cyclo-cross organisé par l'association Comité des Fêtes le dimanche 6 février. Le parcours dans le parc de loisirs a été amélioré avec la création d'un escalier plus grand (1,50 m au lieu de 50 cm) derrière la déchetterie et d'un dévers



(une pente importante) juste après. Le public chartresain est venu nombreux applaudir les coureurs.

Résultats

Seniors-espoirs 1. Benjamin Le Montagner (Côtes d'Armor Cyclisme), 2. M. Fillaut (ASPTT Rennes), 3. B. Hervouet (VC Challandais).

Juniors 1. Clément Normand (EV Angers Dautre), 2. K. Groussard (CC Vitré), 3. N. Jeuland (COC Fougères).

Cadets 1. Antoine Prod'Homme (CC Moncontour), 2. R. Grimault (COC Fougères), 3. A. Thébault (Sojasun Espoir).

Dames 1. Pauline Melaye (ASPTT Rennes), 2. C. Mevel (VCS Betton).

à... VOIR

A l'école du spectateur

Immersion dans le spectacle vivant



Enfants-artistes à la rencontre des élèves chartrains.



L'année scolaire des enfants de la classe de CM2 de Nancy JUSSIENNE à l'école de l'Auditoire est placée sous le signe de la scène ! Appréhender la création artistique par la pratique est le fil rouge des nombreuses rencontres et découvertes de ces jeunes élèves.

À partir d'un projet d'actions culturelles tissé par Fabienne THUAL-BRIANTAIS, en charge des partenariats au Pôle Sud, et Nancy JUSSIENNE, enseignante de CM2 de l'école de l'Auditoire, les élèves ont pu se familiariser avec les ressources culturelles locales, découvrir le monde de la création artistique et le métier d'artiste, connaître et comprendre un spectacle.

Après une visite des coulisses du centre culturel et de la galerie le Carré d'Art, les enfants ont rencontré les membres

de la compagnie Légitime Folie. Ils ont évoqué ensemble la création en cours, *Le jardin perché*, qui sera présentée pour la première fois au public chartrain le 4 mars. « Notre proposition était de mettre en place une « école du spectateur » sous la forme d'un parcours autour de différents domaines artistiques : le théâtre, la photographie, la musique. La présence en résidence de la compagnie Légitime Folie était une belle opportunité de découverte du théâtre pour les jeunes Chartrains », explique Fabienne THUAL-BRIANTAIS.

En effet, cette compagnie de théâtre musical et gestuel s'est spécialisée dans la direction d'acteurs-enfants au sein de créations professionnelles. Au cœur de la démarche de production, les enfants sont artistes à part entière. Ils travaillent durant deux à trois saisons la comédie, le chant, la danse aux côtés d'artistes du spectacle vivant, avant de partir en tournée.

Le 4 février dernier les jeunes comédiens de la compagnie ont rencontré les écoliers de l'Auditoire. En parallèle, les jeu-

nes Chartrains ont participé à des ateliers théâtre avec Hélène JET, metteur en scène de la Cie Légitime Folie.

Le monde mystérieux de la scène n'a plus aucun secret pour les élèves de l'Auditoire. Ils seront certainement au premier rang de la salle Jacques Brel pour applaudir leurs « copains artistes » sur scène lors de la première du *jardin perché* le 4 mars au Pôle Sud !

Théâtre musical et chorégraphique
Cie Légitime Folie - *Le jardin perché*
vendredi 4 mars à 15h et à 20h30
samedi 5 mars à 20h30,
au Pôle Sud

Carré d'Art

La petite boîte noire à l'honneur

Capturer le monde par le trou d'une aiguille : tel est le thème de l'événement photographique du printemps qui rassemble huit équipements de Rennes Métropole autour de ce procédé rudimentaire, ancêtre de nos appareils contemporains.

Le sténopé est l'appareil le plus sommaire qui existe puisqu'il n'est composé que d'une seule boîte (boîte à chaussures, à fromage, à gâteaux...) hermétiquement fermée et abritant du papier photo. Il suffit d'un tout petit trou et d'un temps de pose long pour fixer l'image. Le sténopé désigne à la fois le trou d'aiguille dans la paroi par lequel filtrent les rayons de lumière, le dispositif de prise de vue et l'image résultante.

Pour fêter le sténopé à l'échelle de la Métropole rennaise, le Carré d'Art s'est

associé au Triangle, La Criée, le Centre Culturel Colombier, l'Université Rennes 2, le Volume à Vern-sur-Seiche et à l'Artothèque de Vitré pour un événement qui se déroulera de mars à juin 2011.

« A l'heure du numérique et de la sophistication extrême des technologies de l'image, le sténopé, cette boîte percée d'un petit trou, est devenu pour nombre d'artistes contemporains un terrain d'expérimentation et un vecteur de leur créativité », souligne Claude TIBLE, conseiller artistique du Carré d'Art.



Photo Daniel Challe

Du 15 mars au 14 avril, la galerie chartraine propose « Chronique de l'île » de Daniel CHALLE : « Avec mon sténopé, cet outil primitif, j'ai exploré une île méditerranéenne, la Corse, et quelques îles de la côte atlantique que j'ai fait réson-

Photographies de Daniel CHALLE :
du 15 mars au 14 avril
Galerie Le Carré d'Art : centre culturel Pôle Sud - Tél. : 02 99 77 13 27
carre.art@wanadoo.fr
Ouverture : du mardi au vendredi de 14h à 18h30, le mercredi et le samedi de 9h à 12h30.
Entrée libre.

ner en images avec les contours d'un jardin, des bribes buissonnières d'un album de famille », souligne-t-il. En parallèle à ses photographies, il a entamé un travail d'écriture (Chronique de l'île) qui consigne des notes, des pensées, des fragments poétiques. Ce travail d'écriture sera présenté avec les photographies. « Pour moi aujourd'hui tout est lié : l'écriture, la photographie, le paysage, la mémoire », complète l'artiste. Cette exposition inaugure l'événement métropolitain autour du sténopé.

Concert de printemps le 19 mars au Pôle Sud

L'orchestre d'harmonie de Chartres de Bretagne propose son traditionnel concert de printemps le samedi 19 mars prochain à partir de 20h30, sur le thème de la Bretagne. En première partie, le Cercle Celtique chartrain pré-

sentera un programme accompagné du Bagad de Vern-sur-Seiche. Après un intermède gourmand avec vente de spécialités bretonnes (crêpes, kouignaman, cidre...), les 40 musiciens de l'orchestre prendront place sur la scène de la salle Jacques Brel pour le concert. De 10 à 55 ans, ces passionnés se côtoient pour partager et faire partager leur plus grand plaisir : la musique !

Participation libre.



L'Orchestre aux Champs Libres en novembre 2010.

Info Net

Combattez les virus !



Une consultation prudente et avertie est indispensable pour éviter la majorité des attaques virtuelles : ne pas ouvrir une pièce jointe suspecte, ne pas installer de programme douteux, éviter les forums de téléchargements illégaux. Suivre ces quelques conseils simples permet d'éviter la majorité des dangers. Cependant, un antivirus reste indispensable pour tout le reste. Voici deux solutions gratuites qui n'ont rien à envier à leurs homologues professionnels. **Microsoft Security Essentials** est l'outil officiel de

Microsoft. Il se télécharge en quelques secondes, sans inscription et s'installe rapidement. Aucun ralentissement sur l'ordinateur, aucune sollicitation intempestive, et une protection honorable face aux virus les plus dangereux. **Antivir** quant à lui, s'adresse aux plus kamikazes des internautes. Une détection plus large permet de sécuriser les consultations hasardeuses sur les sites de téléchargements avec, en contrepartie, un ralentissement sensible de l'ordinateur.

Cyberespace : Pôle Sud, 1, rue de La Conterrie. Tél. : 02 99 77 61 31.
Courriel : chartres.multimedia@orange.fr



Au Pôle Sud

Théâtre musical et chorégraphique
Compagnie Légitime Folie « Le jardin perché ». Tout public à partir de 6 ans.
Vendredi 4 mars à 15h et 20h30
Samedi 5 mars à 20h30

Chanson
Noof. « L'improbable Monsieur Noof ».
Mardi 15 mars à 21h

Les déjeuners sur scène...
Vous apportez votre sandwich et nous vous offrons le café (durée environ 1h). Une rencontre avec les artistes de la Compagnie Biwa : un moment unique à partager en toute convivialité ! Entrée libre.
Jeudi 24 mars à 12h30

Danse contemporaine et chant lyrique
Compagnie Biwa. Solitaire - pour une méditation chorégraphique et vocale héroïque.
Vendredi 25 mars à 20h30

Chansons scéniques



Ouf La Puce.
Vendredi 1^{er} avril à 21h

Concert éphémère du public
Compagnie La boîte à ressort. Le dôme musical. Tout public à partir de 7 ans.
Mercredi 6 avril à 10h30 et 18h

Au Carré d'Art

« Cinémex : Art et Révolution »
Photographies de Thierry Nectoux.
Jusqu'au 9 mars

« Chronique de l'île »
Photographies de Daniel Challe.
Du 15 mars au 14 avril

Orchestre de Chartres de Bretagne

Concert de Printemps
Samedi 19 mars à 20h30

Les rendez-vous à la Médiathèque

Bébés lecteurs
Séance de lecture animée pour les enfants de 0 à 4 ans (accompagnés d'un adulte), proposée par l'association Lire et Délire - gratuit sur réservation.
Samedi 5 mars à 10h30

Rendez-vous contes
Pour les enfants à partir de 4 ans, accompagnés d'un adulte - gratuit.
Mercredi 16 mars à 16h30

Classe découverte Une aventure collective

Découvrir et partager la richesse des milieux naturels, stimuler les sens et l'imaginaire du jeune public, développer l'autonomie... Voici le pari lancé par trois enseignantes de l'école maternelle publique de Brocéliande pour 50 enfants entre 3 et 5 ans. Du 7 au 9 février, la classe de découverte au bord de la mer a enchanté tous les participants.



En septembre 2010, Sigrid AZOUZ-MENARD, directrice de l'école et enseignante de la classe de moyenne section, sa remplaçante des lundis et mardis, Hélène LEBRET ainsi que Solenne MALAPEL, enseignante de la classe des moyens-petits, proposent d'organiser un mini-séjour « découverte » à Saint-Lunaire en février. Malgré quelques réticences légitimes telles que « Comment mon enfant va vivre notre première séparation ?... Comment allez-vous gérer les cauchemars, pipis au lit, brossages de dents ?... Ne fait-il pas un peu frais en février !... », les parents adhèrent finalement à ce projet. Très motivées et convaincues des bénéfices d'un tel

séjour, les enseignantes rassurent les parents inquiets : « Partir avec ses élèves, c'est faire de la classe un groupe de vie, d'interactions multiples et d'apprentissages. Des personnalités s'éveillent, des enfants timides s'épanouissent, d'autres qui rencontrent des difficultés scolaires se révèlent très doués en dehors du contexte de la classe, plus en confiance », souligne Sigrid AZOUZ-MENARD. De leur côté, les enfants ont été préparés à ce projet à travers des échanges, des photos, des albums...

Pour financer cette classe découverte (5 850 €), l'association Amicale laïque a apporté une participation. La Mairie de Chartres de Bretagne, dans le cadre

du budget « classe découverte » alloue 625 € au projet. De plus, trois agents techniques spécialisés des écoles maternelles ont été mis à disposition. Les parents des élèves concernés ont également participé au financement (de 25 et 35 € par enfant). Pour compléter, les enseignantes, avec l'aide de parents, ont mené des actions de collecte de fonds : marché de Noël, vente de gâteaux, de calendriers...

Des sens en éveil

C'est ainsi que, début février, deux classes, soit cinquante bambins entre 3 et 5 ans, ont goûté à l'air iodé de la

côte d'Émeraude (deux jours pour les petits et trois jours pour les moyens). Sur place, outre les trois enseignantes et les trois ATSEM, trois accompagnatrices bénévoles et trois animateurs spécialisés dans le milieu marin ont vécu l'aventure avec les enfants. Sur la plage, le sable, les algues et les coquillages ont servi de supports à des jeux, des histoires, des créations en arts plastiques... Ainsi, malgré la fraîcheur hivernale et les embruns, chacun a profité de cette expérience unique dans une vie d'écolier.

Le Deutschmobil was ist das ?

Le DeutschMobil est un minibus au volant duquel Katharina BREHMER rend visite aux élèves des écoles élémentaires et des collèges pour promouvoir la langue et la culture allemandes. Cette opération, placée sous le patronage des ministères français et allemand de l'Éducation, a permis à Katharina de faire découvrir la langue allemande de façon ludique aux élèves de CP de l'école de l'Auditoire le 4 février dernier. En effet, dès l'an prochain en CE1, ils auront à choisir entre l'anglais et l'allemand en initiation.



Soirée Aquadance... Alors, on danse !

De 19h à 20h, ce vendredi 18 février, ils étaient près de 60 jeunes de Vern-sur-Seiche, Saint-Erblon ou encore Noyal-Châtillon sur Seiche à s'essayer aux animations concoctées par les animateurs jeunesse et le personnel de la piscine intercommunale de La Conterie. Franck et Guillaume de Bourgbarré viennent de découvrir la plongée en bouteilles : « On vient de temps en temps à la piscine. Ce soir c'est génial ! »

20 heures sonne l'ouverture de l'Aquadance, près de 300 jeunes s'impatientent devant l'accueil de la piscine. Dans le bassin ludique c'est l'ambiance discothèque qui s'est imposée : nuages de fumée, jeux de lumière, bulles... la musique démarre et la piscine « s'enflamme » !

L'établissement affiche 407 entrées pour la soirée contre 170 à 180 personnes un vendredi soir normal : « C'est une grande réussite, rendez-vous l'année prochaine ! », lance Nicolas FOLL, directeur de la piscine.



« C'est une grande réussite, rendez-vous l'année prochaine ! », lance Nicolas FOLL, directeur de la piscine.



Vacances de printemps Le plein d'idées pour « s'oxyjeuner » !

En mai, fais ce qu'il te plaît ! Le programme des activités proposées par le Pôle enfance-jeunesse et sports pour les vacances de printemps fait mentir le célèbre adage ! En effet, les jeunes Chartrains de 7 à 17 ans sont invités à choisir ce qui leur plaît dès le 23 avril !

Oxyjeunes (11/17 ans)

Du sport au loisir créatif en passant par la découverte de l'environnement : les jeunes de 11 à 17 ans s'inscrivent à la journée avec un minimum de 2 jours. Du 26 avril au 6 mai, Oxyjeunes propose deux activités par jour avec par exemple du karting, du char à voile, du tir à l'arc, de l'escrime, de la pétanque ou du kayak. Des nouveautés comme la visite du stade de la Beaujoire à Nantes, du théâtre d'improvisation ou encore des animations jardinage sont également proposées.



Et aussi...

... L'accueil informel au centre d'animation l'Igloo, du 26 avril au 6 mai, du lundi au vendredi de 14h à 18h30 pour les jeunes à partir de 13 ans (gratuit).

... Le centre de loisirs sans hébergement des Longues Hayes du 26 avril au 6 mai pour les enfants de 2 ans et demi (scolarisés) jusqu'à 12 ans. Inscriptions du 28 mars au 15 avril au centre d'animation l'Igloo. Tarif à la journée : 8,22 €* - non-Chartrain : 12,88 €.

Le trésor des chevaliers (7/12 ans)



Le traditionnel séjour « découverte » pour les 7-12 ans, aura lieu à la Commanderie d'Arville dans le Loir et Cher du 2 au 6 mai. Fondée vers 1130, elle fut un centre de recrutement et de formation

militaire des Templiers avant leur départ pour la Terre Sainte. Chacun de ses bâtiments raconte le quotidien des Templiers. Ce site permet de déployer des dizaines d'activités créatives et ludiques.

Les jeunes Chartrains profiteront de leur visite à la Commanderie pour s'immerger de la tête aux pieds dans le monde médiéval. Ils confectionneront des tuniques de Templiers ou des robes de princesses, ils travailleront également le cuir et le métal. Un grand jeu d'énigmes et de défis sportifs les attend également et les entraînera aux quatre coins de la Commanderie sur les traces des chevaliers d'antan.

Pratique

■ Plaquettes disponibles sur www.ville-chartresdebretagne.fr (rubrique Jeunesse/Éducation), en mairie et à l'Igloo.

■ **Tarifs** : Oxyjeunes : à la journée avec repas : 13,13 €* - non-Chartrains : 18,59 €. Le trésor des chevaliers : 145 €* - non-Chartrains : 167 €.

■ **Inscriptions** : à l'Igloo - 4, rue de Fontenay. 02 99 41 37 62 - igloo.chartres@wanadoo.fr - ouvert du mardi au vendredi de 14h à 18h30. - Oxyjeunes : lundi 28 mars à partir de 20h (réservé aux Chartrains) et du 29 mars au 15 avril de 14h à 18h30 pour tous.

- Le trésor des chevaliers : mardi 29 mars à partir de 20h (réservé aux Chartrains) et du 30 mars au 8 avril de 14h à 18h30 pour tous.

*Tarifs dégressifs selon votre quotient familial (pour le connaître, contactez la Direction de la Solidarité au 02 99 77 63 53 - direction@ccaschartres35.fr).